



Châtillon, le 13 décembre 2018.

A l'attention de Monsieur Bruno SAINJON
Président de l'ONERA

Objet : Versement d'une prime de fin d'année

Monsieur le Président,

En réponse aux revendications citoyennes portées ces dernières semaines sur le niveau de vie et le pouvoir d'achat, le 10 décembre 2018, le Président de la République a demandé "*à tous les employeurs qui le peuvent de verser une prime de fin d'année à leurs employés*".

Il est clair pour la CFDT que cette préconisation se justifie également pour l'ONERA. Nous attirons d'ailleurs, chaque année lors des négociations annuelles, votre attention sur la nécessité de revaloriser les bas salaires pour tenir compte de situations financières difficiles. Nous regrettons que le versement d'augmentations générales uniformes, identiques en euros, pour tous les salariés ait été abandonné lors des dernières politiques salariales.

Par ailleurs, le Président de la République a également annoncé une revalorisation du SMIC de 100€ dès janvier 2019 et la Ministre du travail a expliqué que cela entraînerait nécessairement une revalorisation des minima conventionnels avec un impact réel sur tous les salaires.

Dans ce contexte, la CFDT de l'ONERA vous demande le versement d'une prime de fin d'année en faveur du pouvoir d'achat de l'ensemble de vos salariés, conformément aux demandes du Président de la République et de sa Ministre.

Nous vous remercions de prendre en compte notre demande et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

Pour la CFDT, Gilles MARCON

Copie par mail : SG, DRH et DSC